

Higher Education  
Quality Council  
of Ontario

*An agency of the Government of Ontario*



Conseil ontarien  
de la qualité de  
l'enseignement supérieur

*Un organisme du gouvernement de l'Ontario*

Conseil ontarien de la qualité de  
l'enseignement supérieur  
Rapport annuel 2021-2022

## Mandat

Aider le ministère des Collèges et Universités à améliorer tous les aspects du secteur postsecondaire, y compris la qualité de l'enseignement qui y est dispensé, l'accès à l'enseignement postsecondaire et la responsabilité des établissements d'enseignement postsecondaire [d'après la *Loi de 2005 sur le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur*].

## Mission

Le COQES guide l'avenir de l'enseignement supérieur en Ontario grâce à des recherches faisant autorité, à la communication performante de données judicieuses et à des solutions factuelles aux difficultés auxquelles fait face le système d'enseignement postsecondaire de l'Ontario.

## Vision

Le COQES cherche à influencer sur les décisions, pratiques et politiques clés grâce auxquelles le système postsecondaire public de l'Ontario exercera un leadership au pays comme à l'étranger et, parallèlement, à procurer aux Ontariens les meilleures chances de mobilité sociale et de réussite économique.

## Valeurs

**La primauté de la recherche indépendante de grande qualité :** Le COQES maintient sa position distincte dans les milieux de la recherche en tant qu'organisme crédible, faisant autorité et influent, grâce à une base d'analyses indépendantes, impartiales et de grande qualité, de manière à prodiguer les meilleurs conseils factuels au gouvernement et aux établissements d'enseignement postsecondaire. Parce qu'il prête attention aux tendances naissantes, le COQES est en mesure de se consacrer aux nouvelles voies de recherche lorsque l'occasion se présente.

**Relations avec les chefs de file mondiaux :** Le travail du COQES est renforcé par ses relations avec les établissements postsecondaires, les organismes sans but lucratif et les organismes communautaires. Grâce à ces partenariats, nous donnons aux décideurs ontariens l'accès aux conceptions les plus avancées, desquelles découlent les décisions éclairées, la collaboration et l'innovation. Grâce au point de vue général du COQES relativement à la recherche, aux politiques et à la pratique en matière d'enseignement supérieur, le gouvernement de l'Ontario bénéficie des idées, des réflexions et des résultats de recherche les plus approfondis. Dans le domaine de l'enseignement postsecondaire, le gouvernement de l'Ontario partage de nombreuses épreuves avec d'autres administrations, tant au Canada qu'à l'échelle internationale.

**Communication avec nos publics de manière accessible et significative :** Le COQES contribue à la circulation fructueuse des solutions factuelles dans la mise au point de politiques et de pratiques exemplaires, grâce à une communication claire et directe. Pour aider à combler le fossé entre les connaissances complexes issues de la recherche et leur utilisation active dans le secteur de l'éducation postsecondaire, les travaux du COQES sont rédigés dans un style accessible et sont disponibles au public.

**Le positionnement en faveur de la collecte et de la transparence des données :** Le COQES continue de militer en faveur d'une transparence, d'une ouverture et d'une globalité accrue dans les données sur l'enseignement supérieur, de concert avec les établissements d'enseignement, les organisations intéressées et les gouvernements. Notre travail pâtit des énormes disparités qui perdurent à l'échelle provinciale et nationale relativement aux données. Or, celles-ci sont indispensables à la prise de décisions factuelles sur les politiques.

**Reconnaître la responsabilisation en tant qu'outil essentiel au rehaussement du système :** Afin de rehausser l'accessibilité et la qualité de l'enseignement postsecondaire en Ontario, le COQES examine les modèles de conception du système qui ont cours à l'échelle planétaire.

**La capacité d'adaptation aux priorités et aux mandats du gouvernement :** Le COQES veille à ce que les recherches et les évaluations factuelles de la plus grande qualité guident la prise de décisions liées aux politiques et la pratique, en phase avec le ministère des Collèges et Universités.

**La capacité d'atteindre nos objectifs :** Le COQES tient à ce que notre vision de l'enseignement postsecondaire en Ontario se concrétise grâce à l'optimisation de la portée de notre structure organisationnelle et de l'intervention des membres de notre personnel.

## **Message de la présidente-directrice générale**

Au terme de la première année complète de notre plan d'activités, il est à la fois gratifiant et encourageant de voir de nouvelles recherches qui éclairent les politiques, aident à relever les défis du moment et soutiennent un secteur qui est plus crucial que jamais.

En 2021-22, le COQES a créé et publié plus de 20 produits de recherche et commentaires sur un large éventail de questions se rapportant à son mandat principal, à savoir la qualité, la pérennité et la conception du système et l'accès à celui-ci. Des rapports sur des sujets tels que les microcertifications, les expériences des étudiants handicapés, l'accès aux programmes de soutien et les parcours difficiles des étudiants vers l'enseignement postsecondaire pendant la pandémie, ont apporté un éclairage précieux aux décideurs politiques, aux dirigeants d'établissements, au corps enseignant et au personnel de soutien, qui ont permis de renforcer le secteur et d'améliorer les expériences des étudiants. Grâce à une collaboration constante avec les leaders du secteur des collèges et des universités, des associations d'étudiants, le gouvernement, des organismes d'enseignement et des groupes sans but lucratif, nous nous sommes engagés à faire en sorte que le travail du COQES demeure adapté aux défis et aux possibilités qui se présenteront. Nous savons que l'élaboration des politiques n'est pas un simple processus descendant et que les évolutions significatives résultent d'un engagement actif auprès du gouvernement ainsi que de l'innovation et de la défense des intérêts de nos institutions.

Aussi enthousiastes que nous soyons à propos de nos projets de recherche, nous le sommes tout autant pour les changements organisationnels que nous avons apportés pour renforcer notre travail à venir. La qualité du travail du COQES est aussi solide que les données et les preuves disponibles pour l'analyse. Nous avons établi de nouvelles ententes de partage de données avec le gouvernement provincial, les conseils scolaires, les établissements et les partenaires des secteurs collégial et universitaire pour nous permettre de nous pencher sur des questions cruciales d'une manière qui n'était pas possible auparavant. Au cours des 18 derniers mois, nous avons également renforcé nos compétences en matière de recherche en recrutant de nouveaux membres d'équipe, ce qui nous a permis de produire davantage de rapports du COQES rédigés et documentés à l'interne. Cette évolution a été difficile, mais elle permettra d'améliorer la qualité des analyses, des idées et des recommandations qui répondent aux besoins particuliers de nos partenaires ainsi que des leaders du gouvernement et du secteur.

Notre personnel continue de s'épanouir dans un environnement à distance, et je suis encouragée par sa capacité d'adaptation tout au long de nos changements organisationnels et de notre consolidation en tant qu'organisme numérique. Je tiens à remercier le conseil d'administration pour son soutien et ses conseils avisés, et en particulier Sue Herbert, qui a récemment achevé son deuxième mandat au conseil et qui a assuré la présidence du conseil pendant la majeure partie de la dernière année. Je remercie également Patricia Lang d'avoir assuré l'intérim de la présidence. Notre conseil d'administration, désormais dirigé par la présidente Karin Schnarr, nous positionne sur la voie du succès pour les années à venir.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Janice Deakin', with a stylized flourish at the end.

Janice Deakin

Présidente et directrice générale

## **Faits saillants des projets de recherche 2021-22**

### **Pandémie de COVID-19**

Au cours des deux dernières années, la pandémie de COVID-19 a été le sujet d'actualité dominant, et cela s'est reflété dans les publications 2021-22 du COQES. Une série de rapports ont été publiés pour étudier l'impact des fermetures liées à la pandémie sur les étudiants, tant à la fin de leurs études secondaires que lors de leur inscription et de leur transition vers l'enseignement postsecondaire. Les effets profonds de la pandémie ont également été explorés dans des billets de blogue traitant de la santé mentale, de la reprise économique et des professionnels du soutien aux étudiants.

### **Microcertifications**

Le paysage de l'enseignement supérieur est en constante évolution et doit s'adapter afin de répondre au mieux aux besoins des étudiants, des établissements et des employeurs. L'un des moyens d'y parvenir est l'essor des microcertifications, qui ont été un sujet fréquent de recherches et de commentaires pour le COQES l'année dernière. En plus d'un rapport approfondi apportant des éclaircissements sur ce nouveau type de titre de compétence en constante évolution, le COQES a également publié plusieurs billets de blogue axés sur les opportunités pragmatiques. Citons à titre d'exemple le commentaire réalisé en partenariat avec l'Ontario Centre of Innovation/Autonomous Vehicle Innovation Network sur la manière dont ce type de titre de compétences pourrait bénéficier à l'industrie automobile.

### **Équité d'accès pour les groupes sous-représentés**

L'accès à l'enseignement supérieur est depuis longtemps un pilier de la recherche du COQES, et cette dernière année en a été un bel exemple. Parmi les projets menés en 2021-22 figurent des rapports sur l'obtention de titres de compétences postsecondaires et les résultats sur le marché du travail des étudiants handicapés, ainsi que des évaluations de programmes en Ontario visant à faciliter l'accès aux études postsecondaires. Par ailleurs, des articles de blogue ont été publiés sur des questions liées à l'accès, comme la conception universelle de l'apprentissage, la nécessité d'améliorer la collecte de données pour soutenir les étudiants handicapés et les avantages d'une optique fondée sur les forces pour modifier le cadre d'accès de l'enseignement supérieur. La question de l'accès recoupe souvent celle de l'équité, qui a également été abordée dans les commentaires du COQES. Au nombre des sujets abordés, mentionnons la nécessité de traiter de la reprise de l'apprentissage en K et d'accroître les ressources pour les professionnels de soutien aux étudiants qui s'identifient comme des personnes autochtones, noires et de couleur (PANDC).

### **Les femmes dans le milieu universitaire**

Malgré les efforts de sensibilisation, les négociations collectives, les financements ciblés et la législation, les écarts de représentation, de promotion et de rémunération des femmes universitaires persistent. Ces inégalités sont particulièrement présentes dans les disciplines à prédominance masculine, telles que les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques (STIM). Le projet *Les femmes dans le milieu universitaire* est une ressource à multiples facettes qui comprend des rapports de recherche, des mémoires et des visualisations de données et qui examine les disparités entre les sexes parmi le corps professoral dans les disciplines des STIM au sein des universités ontariennes. Le COQES prévoit de publier un

rapport final axé sur les conclusions d'une série d'entrevues avec des femmes travaillant dans le domaine des STIM en milieu universitaire et des recommandations.

### **Changements dans les offres de titres de compétences**

Alors que le gouvernement de l'Ontario envisage de modifier l'offre de titres de compétences dans la province, et en particulier d'élargir les options de diplômes collégiaux, le ministre des Collèges et Universités a demandé au COQES de préparer un rapport préliminaire sur les conclusions des projets en cours sur le sujet. Le rapport présenté au Cabinet du ministre mettait l'accent sur les répercussions potentielles en matière de coûts et d'accès, les motivations et les répercussions sur le marché du travail, les considérations relatives à la gestion des préoccupations en matière de qualité ainsi que les outils et les options les mieux adaptés pour aider le gouvernement à atteindre ses objectifs. La série complète des rapports du COQES sur ces sujets sera publiée en 2022-23.

### **La liberté d'expression sur les campus**

Le ministre des Collèges et Universités exige que les collèges et universités financés par des fonds publics élaborent, mettent en œuvre et respectent une politique de liberté d'expression qui répond à la norme minimale établie par le ministère. L'objectif de la Politique de l'Ontario en matière de liberté d'expression sur les campus est de faire en sorte que l'ensemble des collèges et universités disposent d'une politique solide et claire qui est uniforme d'un établissement à l'autre. Le règlement d'application de la *Loi de 2005 sur le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur* a été modifié, de sorte que le COQES est tenu d'examiner le traitement de la liberté d'expression dans les établissements d'enseignement postsecondaire, et de présenter des rapports et des recommandations au ministre en fonction des résultats de son examen. Les établissements doivent soumettre des rapports décrivant en détail la mise en œuvre de leurs politiques en matière de liberté d'expression. Le rapport *La liberté d'expression sur les campus de 2021* au gouvernement de l'Ontario a été publié en novembre 2021.

## Mesures de performance de l'agence

Les mesures de performance du COQES permettent d'évaluer l'impact et la portée du programme de recherche et l'utilisation responsable et efficace des fonds publics. Ces indicateurs visent à fournir des mesures transparentes, axées sur les résultats, qui sont pertinentes et simples. Le recours à des mesures de rapport sur les performances de la recherche est un processus délicat et des ajustements seront éventuellement nécessaires.

En 2021-22, le COQES a atteint tous les objectifs de performance de l'organisme définis dans le plan d'activités 2021-2024.

Mesure de performance	Cible	Performance 2021-22
Recherches produites	12 par an, sur la base de la dotation actuelle en personnel ETP	25
Mobilisation des connaissances et sensibilisation du secteur	10 par an, sur la base de la dotation actuelle en personnel ETP	25
Pourcentage des frais généraux administratifs	<10 %	6,64 %
Gestion en respectant le budget	<10 % non dépensé	8,62 %
Pourcentage de croissance du nombre d'abonnés/de croissance du lectorat par produit	>7 % de croissance par rapport à l'année précédente	Croissance du nombre d'abonnés : 8,47 % Croissance du lectorat par produit : >15 %
Distribution	18 produits, sur la base de la dotation actuelle en personnel ETP et du cadre de recherche.	28

### Recherche :

La recherche est au cœur du travail du COQES. Les mesures ci-dessous offrent un point de départ pour saisir à la fois les résultats de la recherche et les activités du personnel de recherche dans le partage des informations avec les parties prenantes et la collaboration à de nouveaux projets et initiatives. Il est difficile de mettre au point des mesures pour rendre compte de l'impact de la recherche; des mesures quantitatives strictes peuvent ne pas rendre compte de l'étendue et de la portée du travail du COQES. Des efforts sont en cours pour développer une mesure qualitative supplémentaire qui pourra être incluse dans les prochains plans d'activités.

Recherches produites : Nombre de publications dont le COQES est l'auteur ou l'éditeur, y compris les rapports de recherche, les évaluations gouvernementales et les projets d'évaluation, les notes d'information (dont l'examen annuel sur la liberté d'expression) et les notes d'information.

- **Cible : 12 par an, sur la base de la dotation actuelle en personnel ETP**
- ✓ **Performance 2021-22 : 25 (voir la liste de publications 2021-22)**



Mobilisation des connaissances et sensibilisation du secteur : Le nombre de fois où le personnel du COQES fait des présentations lors de conférences, de tables rondes et de séminaires sur les projets de recherche du COQES, ou sert de facilitateur pour les parties prenantes du secteur. Cela comprend les conférences ou événements virtuels/à distance.

- **Cible : 10 par an, sur la base de la dotation actuelle en personnel ETP**
- ✓ **Performance 2021-22 : 25 (voir la liste des présentations 2021-22 par le personnel de recherche du COQES)**

### **Administration** :

En tant qu'agence gouvernementale, le COQES cherche à utiliser les fonds publics de manière responsable et efficace afin d'offrir une valeur ajoutée au gouvernement et à la population de l'Ontario. Les mesures incluses pour la performance opérationnelle sont destinées à refléter le succès du COQES dans l'utilisation efficace des ressources financières qui lui sont allouées.

Pourcentage des frais généraux administratifs : Ratio entre les frais généraux administratifs et les dépenses réelles. Il s'agit des salaires, des avantages sociaux, de l'informatique, du matériel de bureau et des coûts de fonctionnement du personnel non chercheur.

- **Cible : <10 %**
- ✓ **Performance 2021-22 : 6,64 %**

Gestion en respectant le budget : Exécuter le mandat du COQES dans le respect du budget de fonctionnement annuel et en réduisant au minimum la sous-utilisation des fonds. (Remarque : en tant qu'agence provinciale, le COQES ne peut fonctionner avec des coûts supérieurs aux revenus de financement alloués.)

- **Cible : <10 % non dépensé**
- ✓ **Performance 2021-22 : 8,62 %**

### **Communications** :

Pour répondre aux défis auxquels est confronté l'enseignement supérieur, il faut plus qu'une politique gouvernementale. L'engagement du COQES à partager son travail publiquement aide à informer le ministère des Collèges et Universités ainsi que les dirigeants des établissements, les professeurs, les étudiants, les employeurs et le grand public pour faciliter des discussions éclairées et pour leur permettre de résoudre les problèmes difficiles auxquels le secteur est confronté. Les mesures d'évaluation des communications permettent de déterminer non seulement le nombre de lecteurs des rapports individuels, mais aussi le nombre de personnes intéressées à poursuivre la lecture des travaux du COQES. Ces mesures reflètent les objectifs de mobilisation des connaissances des activités de communication du COQES.

En 2020, le COQES a lancé un nouveau site Web dont la conception, la fonctionnalité et l'accessibilité ont été améliorées, et l'accent a été mis sur l'adaptation des produits de recherche à la diffusion numérique. Pour l'avenir, l'accent sera mis sur l'utilisation de cette nouvelle plateforme pour s'adapter aux lieux de travail et aux environnements éducatifs à distance et élargir l'éventail des moyens par lesquels le COQES s'engage avec les parties prenantes, y compris d'éventuels rassemblements et événements virtuels.

Pourcentage de croissance du nombre d'abonnés : Le pourcentage de croissance du nombre collectif d'abonnés à la liste de diffusion électronique, au compte Twitter, à la page Facebook, à la page LinkedIn et à toute autre plateforme de médias sociaux future du COQES.

Pourcentage de croissance du lectorat par produit : Le nombre moyen de pages vues des publications de recherche, des articles de blogue et du contenu Web propre à la recherche, selon les analyses du site Web du COQES.

- **Cible : >7 % de croissance par rapport à l'année précédente**
- ✓ **Performance 2021-22 : 8,47 % de croissance du nombre d'abonnés, >15 % de croissance du lectorat par produit<sup>1</sup>**

Distribution : Tous les produits de la recherche (tels que définis dans les mesures de performance de la recherche) seront distribués aux publics cibles identifiés par l'intermédiaire de produits accessibles et bilingues, en mettant l'accent sur les formats numériques sur le site Web du COQES.

- **Cible : 18 produits, sur la base de la dotation actuelle en personnel ETP et du cadre de recherche.**
- ✓ **Performance 2021-22 : 28**

---

<sup>1</sup> \*Veuillez noter que le COQES a actualisé son site Web en novembre 2020, ce qui a permis d'obtenir des données analytiques plus précises pour le suivi de l'utilisation du site Web. De ce fait, les comparaisons précises d'une année sur l'autre avec le système précédent sont inexactes, mais les données suggèrent une croissance bien supérieure à 15 %.

## Publications 2021-22

Rapports de recherche	Date
Donner un sens aux microcertifications	5 mai 2021
Obtention de titres d'études postsecondaires par les étudiants handicapés de l'Ontario et leurs résultats	2 juin 2021
Les retombées de la fermeture des écoles et du téléapprentissage en situation d'urgence chez les élèves de 12 <sup>e</sup> année au printemps 2020 : constatations préliminaires de Toronto	14 juillet 2021
Les retombées de la fermeture des écoles et du téléapprentissage en situation d'urgence sur la transition au niveau postsecondaire en 2020-2021 : constatations préliminaires de Toronto	3 novembre 2021
Programmes Access de l'Ontario : POAEPI et Passeport pour ma réussite	26 janvier 2022
Canadian Academia and the Faculty Gender Gap	16 février 2022
Gendered Trends in Ontario University Faculty Employment	16 février 2022
Trends in the Gender Pay Gap at Ontario Universities (ressource complémentaire)	16 février 2022
Women's Career Transitions and the Leaky Pipeline in Ontario Universities (ressource complémentaire)	16 février 2022
L'apprentissage en Ontario pendant la pandémie de COVID-19 : Expériences des étudiants de première année du postsecondaire en Ontario en 2020-21	30 mars 2022

Évaluations pour le gouvernement	Date
Rapport La liberté d'expression sur les campus de 2021 au gouvernement de l'Ontario	Novembre 2021

Billets de blogue	Date
Janice Deakin, Julia Colyar et Jackie Pichette — Microcertifications : Apprentissage court et ciblé qui répond à de nouveaux besoins	7 avril 2021
Jessica Rizk et Jennifer Han — Améliorer l'accessibilité de l'enseignement supérieur au moyen de la conception universelle de l'apprentissage : Exemple d'un collège de l'Ontario	14 avril 2021
L'apprentissage intégré au travail au COQES : Perspectives d'étudiants	26 mai 2021
Ken Chatoor et Victoria Barclay — Pour aborder la reprise économique en K, nous devons aussi aborder la reprise de l'apprentissage en K	9 juin 2021
Ken Chatoor et Victoria Barclay — De meilleures données feront en sorte que la recherche et les politiques tiennent compte des expériences vécues par les personnes handicapées	16 juin 2021
Jeffrey Napierala — Les travailleurs plus scolarisés se rendent-ils dans les régions rurales et du nord de l'Ontario?	7 juillet 2021
Janice Deakin et Julia Colyar — Présentation de la nouvelle feuille de route de la recherche du COQES	4 août 2021
Natalie Pilla : Manière dont un accès accru à l'AIT peut favoriser la reprise après la pandémie en Ontario	18 août 2021
Jennifer Han – Transformer le cadre d'accès aux études supérieures : les avantages d'une perspective axée sur les forces	1 <sup>er</sup> septembre 2021

Jackie Pichette, Dua Abdelqader et Mona Eghanian — Contrairement aux voitures, les microcertifications ne se conduiront pas elles-mêmes	8 septembre 2021
Victoria Barclay et Ken Chatoor — Les professionnels qui accompagnent les PANDC aux études et luttent contre le racisme ont eux aussi besoin d'un appui	22 septembre 2021
Lena Balata et Ken Chatoor — Favoriser une culture de soins : Santé mentale proactive et inclusive dans les établissements postsecondaires	13 octobre 2021
Comblent les lacunes relatives aux études grâce à la richesse des données connectées	17 novembre 2021
Création d'un « outil de prédiction de l'obtention des diplômes » universitaires	9 février 2022

## Présentations 2021-22 par le personnel de recherche du COQES

- 13 avril 2021 : Collèges et instituts Canada (CICan), [Perspectives sur le paysage canadien des microcertifications](#), webinaire
- 18 mai 2021 : Conférence de l'Ontario « Undergraduate Student Alliance (OUSA) », table ronde des parties prenantes
- 26 mai 2021 : Conférence sur l'accessibilité présentée par l'Université de Guelph
- 17 juin 2021 : Consortium pancanadien sur les admissions et les transferts (CPCAT), table ronde sur les microcertifications
- 24 août 2021 : [Nipissing Teaching Talks](#), saison 3, épisode 4 sur les microcertifications
- 9 septembre 2021 : [Non-degree Credentials Research Network](#) (NCRN), présentation sur les microcertifications
- 28 septembre 2021 : Présentation au conseil de la Hamilton Community Foundation sur les partenariats en recherche communautaire
- 1<sup>er</sup> octobre 2021 : Réunion des partenaires du Consortium sur les compétences du COQES
- 21 octobre 2021 : Conférence virtuelle d'Experiential & Work-Integrated Learning Ontario (EWO) intitulée « The Road to Economic Recovery », présentation interactive/séance de discussion sur la recherche du COQES portant sur l'apprentissage intégré au travail intitulée « HEQCO Wants to Hear from You! Share Your Perspective on the Current State of WIL in Ontario »
- 1<sup>er</sup> novembre 2021 : Université Brock, présentation sur l'exploration des carrières dans les domaines du droit, de la sécurité et du gouvernement
- 4 novembre 2021 : Événement UDL Dialogue
- 8 novembre 2021 : Collège Sheridan, [Exploring a \(New\) Praxis for Internationalization: Equity, Diversity, Inclusion and Decolonization \(EDID\)](#), présentation
- 9-10 novembre 2021 : Forum de Strategic Enrolment Marketing and Management (SEMM) sur la prise de décision relative à la COVID, présentation avec le SACO
- 18 novembre 2021 : RAP Research Forum 2021 du Collège Humber, animation d'une salle de discussion pour les étudiants et les partenaires industriels.
- 18 novembre 2021 : Ontario Undergraduate Student Alliance (OUSA), conférence sur la défense des intérêts des étudiants
- 19 novembre 2021 : Newcomer Students' Association, « The Role of Higher Education in Responding to the Global Refugee Crisis », présentation
- 9 décembre 2021 : CUA, COQES, première séance de discussion ouverte
- 15 décembre 2021 : CMH : CUPA – COQES – ministère des Collèges et Universités, présentations
- 28 janvier 2022 : Université Wilfrid Laurier et Conseil Canadien de la Réadaptation et du Travail, « What's Next? Are We Ready? The Transition to a Post-COVID World for Students with Disabilities or Mental Health Challenges » (session 2 : The New Reality of University Life in a Post-COVID World)
- 25 février 2022 : Symposium « Working for Change » de l'Université de Toronto, présentation
- 1<sup>er</sup> mars 2022 : Société pour l'avancement de la pédagogie dans l'enseignement supérieur, Taking Stock 2.0
- 3 mars 2022 : Enseignement coopératif et apprentissage intégré au travail (ECAIT Canada), Symposium virtuel de recherche, présentation
- 3 mars 2022 : CUA, COQES, deuxième séance de discussion ouverte
- 14 mars 2022 : Cable 14, Hamilton - [Vital Signs](#), apparition pour discuter de l'accès aux EPS (enregistrement le 24 février)
- 31 mars 2022 : CUA, COQES, Atelier de réflexion sur le design

## **Conseil d'administration, 2021-22**

Le conseil d'administration du COQES est chargé d'approuver l'orientation stratégique générale du Conseil et de veiller à ce que les activités du Conseil demeurent étroitement en phase avec son mandat.

Pour s'acquitter de ces responsabilités, le conseil d'administration collabore étroitement avec la direction à la conception du plan d'activités et du budget annuels du COQES et à leur adoption.

Les membres du conseil d'administration sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil, conformément à la *Loi de 2005 sur le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur*. Forts de leur bagage acquis dans les milieux des affaires, universitaires et gouvernementaux, les membres du conseil d'administration orientent les initiatives du COQES et contribuent à leur réussite.

### **Karin Schnarr (présidente du conseil)**

Date de nomination : 17 juin 2021

Date d'échéance du mandat : 16 juin 2024

Rémunération 2021-22 : 700 \$

### **Beverly Brooks**

Date de nomination : 21 janvier 2021

Date d'échéance du mandat : 20 janvier 2023

Rémunération 2021-22 : 800 \$

### **Deborah Dubenofsky**

Date de nomination : 2 décembre 2021

Date d'échéance du mandat : 1<sup>er</sup> décembre 2024

Rémunération 2021-22 : 200 \$

### **Suzanne B. Herbert**

Date de nomination : 18 octobre 2017 (premier mandat); 26 novembre 2020 (deuxième mandat)

Date d'échéance du mandat : 17 octobre 2020 (premier mandat); 25 novembre 2021 (deuxième mandat)

Rémunération 2021-22 : 0 \$

### **Patricia Lang**

Date de nomination : 8 février 2018 (premier mandat); 20 février 2020 (deuxième mandat)

Date d'échéance du mandat : 7 février 2020 (premier mandat); 19 février 2023 (deuxième mandat)

Rémunération 2021-22 : 1 200 \$

### **Shelley McGill**

Date de nomination : 4 mars 2022

Date d'échéance du mandat : 3 mars 2025

Rémunération 2021-22 : 200 \$

**Daniel Woolf**

Date de nomination : 24 avril 2020 (premier mandat); 24 avril 2021 (deuxième mandat)

Date d'échéance du mandat : 23 avril 2021 (premier mandat); 23 avril 2023 (deuxième mandat)

Rémunération 2021-22 : 900 \$

# **Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur**

**États financiers**

**Pour l'exercice clos le 31 mars 2022**



## RAPPORT DE LA DIRECTION

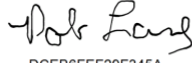
### Responsabilité de la direction concernant les états financiers

Les états financiers ci-joints du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (le « Conseil ») relèvent de la direction du Conseil et ont été préparés conformément à la loi et aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Un résumé des principales conventions comptables est compris à la note 2 afférente aux états financiers. La préparation des états financiers implique nécessairement l'utilisation d'estimations fondées sur le jugement de la direction, en particulier lorsque les opérations affectant l'exercice comptable en cours ne peuvent être finalisées avec certitude qu'au cours de périodes futures.


La direction du Conseil maintient un système de contrôles internes visant à fournir une assurance raisonnable que les actifs sont protégés, les opérations sont dûment autorisées et consignées conformément aux exigences législatives et réglementaires et des renseignements financiers fiables sont disponibles en temps opportun pour la préparation des états financiers. Ce système est surveillé et évalué par la direction.

Le Conseil rencontre la direction et les auditeurs externes pour examiner les états financiers et discuter de questions importantes liées aux informations financières ou aux contrôles internes avant l'approbation des états financiers.

Les états financiers ont été audités par RSM Canada LLP, auditeurs externes indépendants nommés par le Conseil. Le rapport de l'auditeur indépendant qui accompagne les états financiers expose ses responsabilités, la portée de son examen et son opinion sur les états financiers du Conseil.

DocuSigned by:  
  
DCEB6FEF29F345A...

**Patricia Lang**  
Présidente, Comité d'audit

DocuSigned by:  
  
4F82202B808141C...

**Janice Deakin**  
Présidente-directrice générale

**20 juin 2022**

DATE

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

### Rapport présenté aux administrateurs du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur

#### *Avis*

Nous avons audité les états financiers du Conseil de la qualité de l'enseignement supérieur (le « Conseil »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022 et les états des résultats, de l'évolution de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes afférentes aux états financiers, y compris un résumé des conventions comptables principales.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2022, ainsi que de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

#### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Nos responsabilités découlant de ces normes sont décrites en détail dans la section du rapport intitulée *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*. Nous sommes indépendants du Conseil conformément aux exigences déontologiques pertinentes pour notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés de nos autres responsabilités déontologiques conformément à ces exigences. Nous estimons que les éléments probants obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Pour préparer les états financiers, la direction évalue la capacité du Conseil à poursuivre ses activités, divulgue, le cas échéant, les questions relatives à la continuité et utilise l'approche de continuité, à moins qu'elle n'ait l'intention de liquider le Conseil ou de cesser ses activités, ou qu'elle n'ait d'autre solution réaliste que de le faire.

Il revient aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus lié aux informations financières du Conseil.

## *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de publier un rapport d'audit qui renferme notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau élevé d'assurance, mais elle ne garantit pas qu'un audit effectué conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada détectera immanquablement une anomalie significative existante. Les anomalies peuvent découler de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives si, individuellement ou collectivement, elles peuvent raisonnablement influencer sur les décisions économiques prises par les utilisateurs sur la base des états financiers.

Dans le cadre d'un audit conforme aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et maintenons un scepticisme professionnel tout au long de l'audit. À cette fin, nous avons également mené les activités suivantes :

- Cerner et évaluer les risques d'anomalies significatives dans les états financiers, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs; concevoir et appliquer des procédures d'audit adaptées à ces risques; et obtenir des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de ne pas détecter d'anomalies significatives résultant d'une fraude est plus élevé que celui découlant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions intentionnelles, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Prendre en considération le contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Conseil.
- Évaluer le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables et des informations connexes fournies par la direction.
- Formuler une conclusion concernant le caractère approprié de l'application, par la direction, de l'hypothèse de continuité d'exploitation et d'après les éléments probants obtenus, l'existence d'incertitudes significatives au sujet d'événements ou de conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Conseil de poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude importante, nous sommes tenus d'attirer l'attention, dans notre rapport d'audit, sur les informations connexes fournies dans les états financiers ou, si ces informations sont inadéquates, de modifier notre opinion. Nos conclusions sont fondées sur les éléments probants que nous avons obtenus jusqu'à la date de notre rapport d'audit. Toutefois, des conditions ou des événements futurs peuvent faire en sorte que le Conseil cesse ses activités.
- Évaluer la présentation, la structure et le contenu des états financiers dans leur ensemble, y compris les informations fournies, et déterminer si les états financiers représentent les opérations et les événements sous-jacents de manière à assurer une présentation fidèle.

Nous communiquons avec les responsables de la gouvernance au sujet, notamment de l'étendue et du calendrier prévus de l'audit et des constatations importantes qui en découlent, y compris toutes lacunes importantes dans le contrôle interne que nous avons relevées pendant l'audit.


*RSM Canada LLP*

Comptables professionnels agréés,  
Experts-comptables autorisés  
Le 20 juin 2022  
Toronto (Ontario)


**Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur**  
**État de la situation financière**  
**Au 31 mars 2022**

	2022	2021
<b>Actif financier</b>		
Encaisse	668 868 \$	958 595 \$
Montants à recouvrer au titre de la TVH	44 061	50 276
Intérêts à recevoir	419	131
	<b>713 348</b>	<b>1 009 002</b>
<b>Passif</b>		
Créditeurs et charges à payer	389 332	274 333
Montant payable au ministère des Collèges et Universités (note 3)	353 530	757 925
Apports en capital reportés (note 4)	20 778	38 945
	<b>763 640</b>	<b>1 071 203</b>
<b>Dette nette</b>	<b>(50 292)</b>	<b>(62 201)</b>
<b>Actif non financier</b>		
Immobilisations corporelles (note 5)	20 778	38 945
Charges payées d'avance	29 514	23 256
	<b>50 292</b>	<b>62 201</b>
<b>Excédent accumulé</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>

**Approuvé par le conseil  
d'administration**

DocuSigned by:  
  
 DC6B6FFF29F345A

Président(e), Comité d'audit

DocuSigned by:  
  
 E05528CC0779437

Président(e)  
du conseil d'administration

# Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur

## État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2022

	Budget 2022	Réel 2022	Réel 2021
<b>Revenus</b>			
Financement provincial	3 675 000 \$	<b>3 733 800 \$</b>	2 785 363 \$
Amortissement des apports de capital reportés (note 4)	61 375	<b>19 281</b>	23 504
Revenu d'intérêt	2 433	<b>1 858</b>	2 438
	3 738 808	<b>3 754 939</b>	2 811 305
<b>Dépenses (note6)</b>			
Gouvernance	364 407	<b>369 823</b>	441 685
Recherche	3 145 099	<b>3 135 712</b>	2 205 154
Administration	229 302 \$	<b>249 404 \$</b>	164 466 \$
	3 738 808	<b>3 754 939</b>	2 811 305
Excédent de l'exercice	-	-	-
Excédent accumulé au début de l'exercice	-	-	-
Excédent accumulé à la fin de l'exercice	- \$	-	- \$

**Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur**  
**État de l'évolution de la dette nette**  
**Exercice clos le 31 mars 2022**

	Budget 2022	Réel 2022	Réel 2021
<b>Dette nette au début de l'exercice</b>	62 201 \$	<b>62 201 \$</b>	63 815 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	15 000	<b>12 670</b>	31 712
Amortissement d'immobilisations corporelles	(61 375)	<b>(19 281)</b>	(23 504)
Aliénation d'immobilisations corporelles	-	<b>2 269</b>	1 085 222
Autres rajustements – charges payées d'avance	-	<b>6 258</b>	(9 822)
Perte sur radiation d'immobilisations corporelles	-	<b>(13 825)</b>	(1 085 222)
<b>Dette nette à la fin de l'exercice</b>	15 826 \$	<b>50 292 \$</b>	62 201 \$

**Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur**  
**État des flux de trésorerie**  
**Exercice clos le 31 mars 2022**

	2022	2021
<b>Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :</b>		
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent de l'exercice	- \$	- \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des apports en capital reportés	(19 281)	(23 504)
Amortissement d'immobilisations corporelles	19 281	23 504
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Montants à recouvrer au titre de la TVH	6 215	(20 275)
Intérêts à recevoir	(288)	549
Charges payées d'avance	(6 258)	9 822
Créditeurs et charges à payer	114 999	36 285
Montant payable au ministère des Collèges et Universités	(404 395)	(15 326)
	<b>(289 727)</b>	<b>11 055</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(12 670)	(31 712)
<b>Activités de financement</b>		
Apports pour l'achat d'immobilisations corporelles	12 670	31 712
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie de l'exercice</b>	<b>(289 727)</b>	<b>11 055</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>958 595</b>	<b>947 540</b>
<b>Trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>668 868 \$</b>	<b>958 595 \$</b>

## **1. L'ORGANISME**

### **Formation et statut**

Le pouvoir de créer le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (ci-après le « Conseil ») est prescrit dans la *Loi de 2005 sur le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur* (ci-après la « Loi »). Le Conseil est un organisme de la Couronne qui relève du ministère des Collèges et Universités (ci-après le « MCU »), autrefois le ministère de la Formation et des Collèges et Universités (ci-après le « MFCU ») et il entre dans la catégorie des organismes de services opérationnels.

Le Conseil consiste en une personne morale sans capital-actions qui n'est assujéti ni à la *Loi sur les personnes morales* ni à la *Loi sur les renseignements exigés des personnes morales*. Le Conseil est régi par l'article 132, le paragraphe 134 (1) et l'article 136 de la *Loi sur les sociétés par actions*. En tant qu'organisme de la Couronne, le Conseil n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu.

Le Conseil est un organisme de la Couronne et agit à ce titre uniquement. Les limites quant à la capacité du Conseil d'entreprendre certaines activités sont établies dans la Loi et dans le protocole d'entente entre le Conseil et le MFCU en date du 6 décembre 2006, de même que dans la version renouvelée de ce protocole d'entente en date du 9 janvier 2013.

### **Opérations du Conseil**

Le Conseil a pour objectif d'aider le ministère des Collèges et Universités à améliorer tous les aspects du secteur postsecondaire, y compris la qualité de l'enseignement qui y est offert, l'accès à l'enseignement postsecondaire et la responsabilité des établissements d'enseignement postsecondaire.

Le Conseil est régi par un conseil d'administration nommé par décret.

## **2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

Les états financiers du Conseil reflètent les déclarations de la direction, préparées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, lesquels sont établis par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public. Aucun état de gains et pertes de réévaluation n'a été présenté comme il n'y a eu ni gains ni pertes de réévaluation au cours de l'exercice.

Le Conseil met en œuvre les principales conventions comptables suivantes :

### **Comptabilité d'exercice**

Les revenus et les dépenses sont déclarés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Selon cette méthode, les revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel se sont produits les événements ou opérations ayant donné lieu au revenu, pendant que les dépenses sont constatées dans l'exercice au cours duquel les biens sont acquis ou les services sont rendus, une responsabilité légale est engagée, ou des transferts sont exigibles.



## **2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

### **Paiements de transfert gouvernementaux**

Le Conseil est financé uniquement par le gouvernement de l'Ontario aux termes des modalités budgétaires déterminées par le MCU. Ces états financiers reflètent les arrangements budgétaires convenus approuvés par le MCU.

Les paiements de transfert gouvernementaux versés par le MCU sont comptabilisés dans les états financiers de l'exercice au cours duquel ils sont autorisés, lorsque les faits ayant donné lieu à leur versement sont survenus, que les critères de rendement sont respectés, et que des estimations raisonnables des montants peuvent être faites.

### **Attribution des dépenses**

Le Conseil se consacre à la recherche, offre un appui et tient un rôle de défenseur en vue d'améliorer tous les aspects du secteur de l'enseignement postsecondaire. Le coût de chaque mission englobe les salaires et avantages sociaux, les activités de recherche ainsi que d'autres dépenses de fonctionnement qui sont directement liées à la prestation des services. Les salaires et avantages sociaux sont attribués à la gouvernance, à la recherche et à l'administration, selon l'activité à laquelle ils se rapportent ou bénéficient. Les contrats et projets relatifs à la recherche ont été attribués à la recherche. Les autres dépenses de fonctionnement ont été imputées à la gouvernance, à la recherche et à l'administration en fonction des effectifs à la fin de l'exercice.

### **Apports reportés**

Certaines sommes, incluant les paiements de transfert versés par le MCU, sont reçues conformément à des lois, à des règlements ou à des conventions, et peuvent uniquement être utilisées aux fins de l'administration de certains programmes ou aux fins de l'achèvement de projets précis. Le financement est uniquement constaté à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées ou les services connexes sont fournis.

Les sommes reçues qui servent à financer l'acquisition d'immobilisations corporelles sont constatées à titre d'apports en capital reportés puis comptabilisées sur la durée de vie utile de l'actif reflétant la prestation des services connexes. Les apports en capital reportés sont amortis par imputation aux revenus conformément à la politique d'amortissement qui s'applique aux immobilisations corporelles comptabilisées.

### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique. Les apports sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à leur juste valeur estimée en date de l'apport. Lorsqu'il est impossible d'estimer la juste valeur des immobilisations, celles-ci sont comptabilisées à une valeur nominale.

Les frais d'entretien et de réparation sont constatés à titre de dépenses lorsqu'ils sont engagés. Les améliorations qui permettent de prolonger la durée de vie utile ou d'augmenter la capacité d'immobilisations corporelles de façon considérable sont immobilisées. Les frais de licence des logiciels sont constatés à titre de dépenses lorsqu'ils sont engagés.

## **2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

### **Immobilisations corporelles (suite)**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé. Elles sont amorties de manière linéaire sur leur durée de vie utile estimée comme suit :

Matériel informatique	3 ans
Ameublement et équipement	5 ans
Améliorations locatives	durée du bail

Les dépenses relatives aux immobilisations corporelles et qui sont inférieures à 1 000 \$ sont comptabilisées en charge lorsqu'elles sont engagées.

Le Conseil examine à intervalles réguliers la valeur comptable, l'amortissement et la durée de vie utile de ses immobilisations. Si l'immobilisation n'a plus d'utilité à long terme aux yeux du Conseil, l'excédent de la valeur comptable nette sur la valeur résiduelle est comptabilisé à titre de dépenses dans l'état des résultats.

### **Actif et passif financiers**

Le Conseil évalue d'abord son actif et son passif financiers à leur juste valeur. Il évalue ensuite tout son actif financier et son passif financier au coût amorti.

L'actif financier évalué au coût amorti englobe la trésorerie, les débiteurs et les intérêts à recevoir. Le passif financier évalué au coût amorti comprend les créditeurs, les charges à payer et le montant dû au ministère des Collèges et Universités.

### **Baux et frais de location**

Les baux sont comptabilisés à titre de baux d'exploitation lorsque les paiements du loyer sont d'abord comptabilisés dans l'état des résultats puis rajustés de façon linéaire sur la durée du bail connexe. La différence entre les frais de location calculés de façon linéaire et les paiements du loyer, selon ce qui est stipulé dans la convention de bail, est comprise dans les créditeurs et charges à payer.

### **Utilisation des estimations**

La préparation d'états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif, la divulgation de l'actif et du passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que les montants déclarés des revenus et des dépenses au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des estimations. Les estimations se rapportent essentiellement à l'amortissement des immobilisations corporelles et à l'amortissement connexe des apports en capital, lesquelles sont fondées sur la durée de vie utile estimée des immobilisations corporelles.

**Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur**  
**Notes afférentes aux états financiers**  
**Au 31 mars 2022**

**3. MONTANT DÛ AU MINISTÈRE DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS**

Conformément au protocole d'entente du Conseil, le financement reçu en excédent des dépenses peut devoir être remboursé et il est comptabilisé comme montant payable au MCU.

**4. APPORTS EN CAPITAL REPORTÉS**

Au cours de l'exercice, le Conseil a utilisé 12 670 \$ (31 712 \$ en 2021) du financement qu'il reçoit du MCU afin d'effectuer d'autres achats d'immobilisations. Les fonds du MCU utilisés pour l'achat de telles immobilisations ont été inclus en tant qu'apports en capital reportés et doivent être amortis par imputation aux revenus au même titre que l'amortissement de l'actif acheté.

	2022	2021
Solde au début de l'exercice	38 945 \$	30 737 \$
Apport reçu	12 670	31 712
Moins : montants constatés dans les revenus	(19 281)	(23 504)
Moins : radiations du matériel	(11 556)	-
	<b>20 778 \$</b>	<b>38 945 \$</b>

**5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Coût	Matériel informatique	Améliorations locatives	Mobilier et matériel	Total 2022	Total 2021
Solde au début de l'exercice	171 777 \$	- \$	11 556 \$	183 333 \$	1 236 843 \$
Ajouts	12 670	-	-	12 670	31 712
Aliénations	(2 269)	-	(11 556)	(13 825)	(1 085 222)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>182 178 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>182 178 \$</b>	<b>183 333 \$</b>
<b>Amortissement cumulé</b>	<b>Matériel informatique</b>	<b>Amélioration s locatives</b>	<b>Mobilier et matériel</b>	<b>Total 2022</b>	<b>Total 2021</b>
Solde au début de l'exercice	144 388 \$	- \$	- \$	144 388 \$	1 206 106 \$
Ajouts	19 281	-	-	19 281	23 504
Aliénations	(2 269)	-	-	(2 269)	(1 085 222)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>161 400 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>161 400 \$</b>	<b>144 388 \$</b>
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>20 778 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>20 778 \$</b>	<b>38 945 \$</b>

**5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)**

Le coût et le cumul de l'amortissement des améliorations locatives et du mobilier et du matériel ont été radiés puisqu'ils ne seront pas transférés aux nouveaux locaux. Le matériel informatique entièrement amorti s'élevant à 11 556 \$ (36 351 \$) a lui aussi été radié.

**6. DÉPENSES PAR MISSION**

	Gouvernance	Recherche	Administration	Total 2022	Total 2021
<b>Salaires et avantages sociaux</b>	<b>345 122 \$</b>	<b>2 055 739 \$</b>	<b>235 582 \$</b>	<b>2 636 443 \$</b>	1 835 550 \$
<b>Activités de recherche</b>	-	<b>778 354</b>	-	<b>778 354</b>	257 936
<b>Contrats de consultation</b>	<b>210</b>	<b>1 982</b>	<b>4 020</b>	<b>6 212</b>	109 194
<b>Autres dépenses de fonctionnement</b>	<b>24 491</b>	<b>299 637</b>	<b>9 802</b>	<b>333 930</b>	590 625
	<b>369 823 \$</b>	<b>3 135 712 \$</b>	<b>249 404 \$</b>	<b>3 754 939 \$</b>	2 811 305 \$

**7. CONVENTIONS DE RETRAITE**

Le Conseil verse des cotisations pour le compte de son personnel au Régime de retraite des fonctionnaires géré par la Commission du régime de retraite de l'Ontario et qui constitue un régime interentreprises. Il s'agit d'un régime à prestations déterminées qui précise le montant des prestations de retraite que les employés recevront, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire.

En 2021-2022, les taux de cotisation se sont fixés à 7,4 % (7,4 % en 2021) du maximum des gains annuels ouvrant droit à pension (ci-après le « MGAP »), un taux de 10,5 % (10,5 % en 2021) des gains au-delà du MGAP s'y est ajouté.

Les cotisations d'un montant de 132 109 \$ (94 564 \$ en 2021) sont comprises dans les dépenses de l'état des résultats, et la somme de 4 819 \$ (10 547 \$ en 2021) est comprise dans les créditeurs et charges à payer.

**8. GESTION DES RISQUES FINANCIERS**

Le Conseil est exposé à des risques financiers, notamment sur le plan du crédit et des liquidités. Le Conseil a adopté un cadre intégré de gestion des risques. Le cadre offre une méthode cohérente de gestion des risques. La direction estime que l'exposition à d'autres risques, notamment en ce qui concerne les taux d'intérêt et les marchés, est minime.

**8. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)**

**Risque de crédit**

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie ne s'acquitte pas de ses obligations. Le Conseil est exposé à un risque de crédit lié à ses liquidités. Ce risque est géré en conservant des soldes de trésorerie auprès d'une institution financière canadienne de grande qualité.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité découle d'une éventuelle incapacité du Conseil de s'acquitter de ses obligations liées à ses dettes lorsqu'elles deviennent exigibles. Le Conseil gère ce risque en prévoyant les flux de trésorerie tirés des activités et en anticipant les activités d'investissement et de financement pour s'assurer de disposer de fonds suffisants pour respecter ses obligations financières actuelles et prévisibles. L'exposition du Conseil au risque de liquidité a trait au montant des créanciers et des charges à payer. Le Conseil dépend du soutien continu du MCU pour assurer la continuité de ses activités.